

Colombie-Britannique
Obtention d'une aide à la mobilité

Renseignements sur le programme

Les enfants qui habitent en Colombie-Britannique reçoivent un soutien financier pour obtenir des aides à la mobilité dans le cadre du programme *At Home*. Ce programme offre également de l'aide financière pour des soins de répit. Une fois par année, les familles peuvent choisir de bénéficier du soutien financier soit pour les aides à la mobilité, soit pour les soins de répit. Dans certains cas, le soutien financier est offert à des enfants admissibles à la fois pour les aides à la mobilité et les soins de répit.

Le financement provient du ministère du Développement de l'enfance et de la famille.

Vérifier l'admissibilité

Pour être admissible au programme *At Home*, votre enfant doit :

- Être âgé de 17 ans ou moins;
- Résider en Colombie-Britannique;
- Participer au régime provincial de soins médicaux;
- Habiter avec un parent, un tuteur, ou un proche aidant dans le cadre du programme sur la famille élargie (*Extended Family Program*).

ET répondre à un des critères suivants :

- Présenter un manque d'autonomie d'après les évaluations pour 3 des 4 activités de la vie quotidienne (soit manger, s'habiller, aller à la toilette et se laver)
- Être atteint d'une maladie considérée comme incurable;
- Être admissible aux services directs de soins infirmiers; ou
- Avoir reçu un diagnostic de l'une des maladies dégénératives suivantes : dystrophie musculaire de Duchenne ou amyotrophie spinale de type 2.

Remplir le formulaire de demande

Vous devez d'abord demander à votre médecin de vous aider à remplir le formulaire de demande du programme *At Home*.

Vous trouverez le formulaire de demande [ici \(PDF\)](#).

Poster le formulaire de demande au bureau CYSN de votre région

Vous devez ensuite poster ou télécopier le formulaire de demande au bureau des services aux enfants ayant des besoins particuliers (*Children and Youth Special Needs -CYSN*) de votre région.

Vous trouverez **a local office** [ici \(PDF\)](#).

Planifier une évaluation à domicile

Lorsque le personnel du programme aura reçu votre formulaire de demande, il communiquera avec vous afin de planifier une évaluation à domicile des habiletés de votre enfant à accomplir quatre activités de la vie quotidienne (soit manger, s'habiller, aller à la toilette et se laver).

Le professionnel de la santé responsable de l'évaluation de votre enfant pourrait communiquer avec un autre fournisseur de soins de santé à propos des besoins et des habiletés de votre enfant, et demander à l'observer dans un milieu différent.

Vous recevrez une copie de l'évaluation une fois qu'elle sera terminée.

Traitement de la demande

Une fois l'évaluation terminée, le comité de votre région passera en revue votre demande et fera une recommandation.

Demande acceptée

Si votre enfant est admissible au programme, un travailleur social offrant des services pour les enfants ayant des besoins particuliers communiquera avec vous pour en apprendre davantage sur votre situation ainsi que vos besoins et préoccupations.

Demande refusée

Si votre demande est refusée, le comité vous fera parvenir une lettre précisant la raison du refus et la façon d'assurer un suivi, y compris de porter la décision en appel.

Si vous avez commandé ou acheté l'aide ou les aides à la mobilité avant la fin du traitement de votre demande, puis que votre demande est refusée, vous devrez prendre en charge le coût total.

Coûts

Le financement maximum prévu pour un fauteuil roulant manuel est de 1 500 \$; le financement maximum prévu pour un quadriporteur de base à propulsion arrière est de 3 700 \$.